JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7289346101

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7289346101

Cette annonce a été mise en ligne le **26 avril 2022** sur **Actu.fr - Gazette de la Manche**
Pour le département : **35 - ILLE ET VILAINE**

AVEL
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 9 rue du docteur Roux, 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 21/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique),
Dénomination : AVEL,
Siège : 9 rue du docteur Roux, 35000 RENNES,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,
Capital : 15 000 euros,
Objet : - La prise de participation dans toutes Sociétés tant civiles que commerciales et l'octroi de garanties en vue de faciliter ces opérations ;
- L'acquisition de titres de sociétés et, exceptionnellement, leur vente ;
- La gestion du portefeuille des titres souscrits, acquis ou apportés ;
- L'acquisition et la détention de portefeuille titre ;
- L'acquisition, la gestion de toutes valeurs mobilières ou immobilières en vue de leur exploitation sous toutes ses formes ;
- L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la

réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garanties ou sûretés réelles.
- Toutes opérations de conseil, sans que cette liste soit limitative, tant en matière de gestion financière, administrative, technique, commerciale ou informatique ;
- Toutes prestations de services à ces sociétés ou entreprises aux fins de permettre leur contrôle ;
- La gestion de trésorerie.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Monsieur Jean-Philippe GRIMAUD, demeurant 9 rue du docteur Roux 35000 RENNES.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
POUR AVIS
Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex